



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

P.35

**QUALITÉ DE LA TRANSMISSION TÉLÉPHONIQUE
LIGNES ET POSTES D'ABONNÉS**

POSTES TÉLÉPHONIQUES À COMBINÉ

Recommandation UIT-T P.35

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation P.35 de l'UIT-T a été publiée dans le tome V du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

POSTES TÉLÉPHONIQUES À COMBINÉ

(Malaga-Torremolinos, 1984, modifiée à Melbourne, 1988)

1 Caractéristiques de transmission

Le plan de transmission pour les communications téléphoniques internationales fait l'objet de la Recommandation G.101.

Les Recommandations G.111 et G.121 traitent de la qualité de transmission, à savoir des équivalents pour la sonie, respectivement pour les communications téléphoniques internationales et nationales.

Ces Recommandations permettent aux Administrations de répartir les spécifications entre les postes téléphoniques analogiques et les autres parties du réseau, pour autant que l'ensemble des spécifications soient respectées.

Il n'est donc pas possible d'énoncer des spécifications précises pour les postes téléphoniques analogiques. On peut cependant donner un certain nombre d'indications quant à la conception. Voir à ce sujet le Supplément n° 10.

Les spécifications applicables aux postes téléphoniques numériques font l'objet de la Recommandation P.31.

2 Dimensions du combiné

La forme et les dimensions du combiné influent beaucoup à la fois sur le niveau à l'émission et le niveau à la réception. L'écouteur doit pouvoir être placé de manière à former un ensemble hermétique avec l'oreille et la poignée du combiné doit être telle qu'elle incite l'utilisateur à maintenir le combiné dans la position optimale par rapport à la tête.

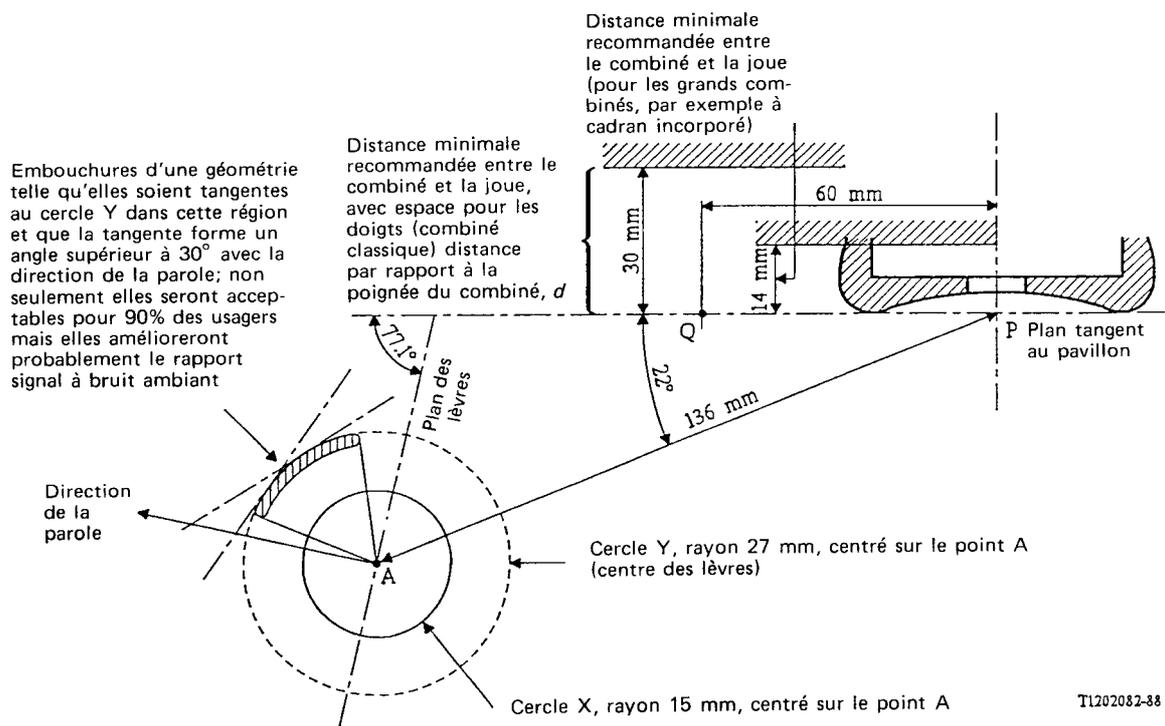
La référence [1] est une étude ergonomique qui a fourni des indications sur la répartition des dimensions pertinentes en ce qui concerne les doigts et la tête.

Une étude consacrée par la suite aux dimensions de la tête dans la République populaire de Chine fait l'objet de [2]. Un travail postérieur [3] montre que pour la commodité d'emploi l'embouchure du combiné doit se trouver un peu à l'extérieur (par exemple de 10 à 12 mm) du cercle englobant le centre des lèvres de 80% des sujets participant aux essais (plus de 4000). Un combiné conforme à ces dimensions (voir la figure 1/P.35) sera alors acceptable pour plus de 90% des usagers. Quand on choisit une distance plus grande des lèvres à l'embouchure, le rapport signal/bruit ambiant est moins bon et il est plus difficile de respecter les valeurs de l'AELE recommandées (voir les Recommandations G.121, P.11, P.76 et P.79 et le Supplément n° 11). Par conséquent, le rapport signal/bruit ambiant et la position de l'embouchure pour la commodité d'emploi doivent être pris en considération et un compromis devra probablement être trouvé.

3 Recommandation pour le combiné téléphonique

En se fondant sur les renseignements donnés ci-dessus, le CCITT recommande d'utiliser des combinés téléphoniques conformes aux dimensions spécifiées à la figure 1/P.35 en ce qui concerne la position de l'embouchure et la distance minimale entre le combiné et la joue.

Remarque – Un pavillon assurant une fermeture hermétique de l'oreille CEI 318 (Recommandation P.51) facilitera les essais en laboratoire et pendant la fabrication. L'expérience a montré que dans la plupart des cas, de tels pavillons assurent également une bonne étanchéité pour l'oreille humaine.



Remarque 1 – Le point A est placé au centre du cercle X qui englobe 80% des positions des lèvres des sujets qui font l'objet d'essais dans les contributions citées en [2] et [3].

Remarque 2 – Le cercle Y englobe l'ellipse donnée en [1].

FIGURE 1/P.35

Références

- [1] CCITT – Contribution COM XII-N° 49 (ITT), période d'études 1973-1976.
- [2] CCITT – Contribution COM XII-N° 21 (République populaire de Chine), période d'études 1977-1980.
- [3] CCITT – Contribution COM XII-N° 112 (République populaire de Chine), période d'études 1977-1980.

Bibliographie

CCITT – Contribution COM XII-N° 32 (Post Office du Royaume-Uni), période d'études 1973-1976.